

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le mercredi 6 avril 2016, à 9 h, à la salle du conseil d'arrondissement du 13 rue Chauret à Sainte-Geneviève.

Étaient présents :

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, Président
Marc Sarrazin, directeur – travaux publics, ingénierie et aménagement urbain
Francis Malenfant, PDQ 3

Mesdames Lise Laliberté, secrétaire du comité
Marie-France Ouellet, représentante pour L'Île-Bizard

Absents : Emilie Pilikian, représentante pour L'Île-Bizard
Maurice Rouillard, représentant pour L'Île-Bizard
Yvette Binette, représentante pour Sainte-Geneviève
Caroline Robert, représentante pour L'Île-Bizard
Stéphane Robitaille, SIM
Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève
Lina Tuzet, AJOI

Également présent : Steve Bergeron, résident de L'Île-Bizard

Début de la réunion : 9 h 10

1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 6 avril 2016 :

Il est proposé par Marie-France Ouellet et appuyé par Francis Malenfant d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 6 avril 2016.

2) Adoption du procès verbal de la réunion du 9 mars 2016 :

Il est proposé par Francis Malenfant et appuyé par Marie-France Ouellet d'adopter le procès verbal de la réunion du 9 mars 2016.

3) Problématique au nord du parc Eugène-Dostie – jeunes, vitesse et flânerie :

Monsieur Lévesque-René fait part aux membres présents de la problématique dans ce secteur. L'arrondissement a acheté 8 gros pots à fleurs à installer au centre du boulevard Chevremont afin de rétrécir la voie en plus d'ajouter des bollards regroupés en forme de losange, du côté sud du boulevard Chevremont, ce qui donnerait l'effet d'un entonnoir. M. Malenfant informe qu'il est illégal d'installer des obstacles de ce genre (pots à fleurs) sur les rues ou boulevards et en plus, le boulevard Chevremont est une artérielle ce qui ne permet l'installation d'aucune mesure de modération de la circulation. Monsieur Lévesque-René fait part que nous allons commencer par installer des bollards en forme géométrique au centre (face au parc un peu plus haut sur Chevremont). Une attention particulière des agents du PDQ 3 sera également apportée afin de tenter d'éliminer la problématique de ce secteur. M. Malenfant fait part que dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, les heures permises de stationnement dans les parcs concordent avec les heures d'ouverture des parcs. Si le parc est ouvert jusqu'à 23 h, le stationnement est donc permis jusqu'à 23 heures. Il faudrait adopter un règlement en ce sens pour notre arrondissement également. M. Lévesque-René apportera ce point lors de la prochaine réunion de la Commission de l'administration et des priorités (CAP).

4) Problématique des chats abandonnés lors de déménagement :

Cette problématique est récurrente. M. Lévesque-René mentionne qu'il a été approché par un collègue conseiller de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Monsieur Trottier. Il existe un organisme qui prend les chats en charge et s'en occupe. M. Trottier doit transmettre les informations à M. Lévesque-René qui par la suite, les étudiera afin de voir sur une alliance avec notre arrondissement est possible. Il est très intéressé par l'idée sauf qu'ici, à L'Île-Bizard, les chats errants se font malheureusement tuer par les coyotes. Il nous reviendra à ce sujet lors d'une prochaine réunion.

5) Ménage du printemps :

L'arrondissement vérifie, à chaque année, si tout est bien nettoyé et propre partout dans l'arrondissement. Les propriétés qui laissent à désirer avec des traîneries partout, des lettres sont envoyées par le service de l'aménagement urbain. Il est important de garder notre arrondissement propre!

6) Suivi sur la mise en place de la sensibilisation de la sécurité routière :

Il a été proposé de faire l'acquisition d'une roulotte-babillard qui diffuse des messages de tout genre (roulotte comme celle utilisée lors de travaux de construction). Cette roulotte pourrait être installée dans différents secteurs de l'arrondissement afin de sensibiliser les citoyens à respecter les limites de vitesse. M. Lévesque-René nous reviendra à ce sujet lors d'une prochaine réunion.

7) Application des mesures de modération pour les zones problématiques (rues dangereuses) :

M. Lévesque-René explique la liste des rues problématiques remise aux membres présents. Nous avons fait un essai de marquage d'une ligne jaune sur la rue Aimé-Lecavalier. M. Lévesque-René a remarqué une énorme différence. Il serait important de faire ce genre de marquage sur d'autres rues problématiques de l'arrondissement. Il serait bien aussi d'installer une roulotte-radar affichant la vitesse des automobilistes.

8) Suivi concernant le changement de nom du Comité :

Le nom du Comité a été officiellement changé lors de l'assemblée du conseil d'arrondissement du 4 avril 2016. Le nouveau nom du Comité est donc : Comité de sécurité routière et publique.

9) Suivi de la plainte concernant le chien sur la rue Lavigne :

M. Lévesque-René a discuté de ce sujet avec le maire de l'arrondissement, monsieur Normand Marinacci. M. Lévesque-René s'informerait question d'avoir plus de détails concernant ce dossier. Un gros chien d'un citoyen de cette rue aurait attaqué d'autres chiens. Il y a eu erreur de situation avec un chien ayant attaqué une dame voilà quelques années déjà. M. Lévesque-René fera un suivi avec l'agent Maheu du PDQ 3 afin d'avoir plus de détails.

10) Suivi de la plainte concernant un citoyen de terrasse Martin ayant 3 chiens :

M. Lévesque-René attend les coordonnées du citoyen. Il ira à la rencontre du plaignant afin d'obtenir plus de détails et nous reviendra à ce sujet lors d'une prochaine réunion.

11) Suivi de la demande de déplacement d'un panneau de stationnement face au 450 Laframboise :

M. Lévesque-René explique les photos prises par un employé col bleu de l'arrondissement et la demande de la citoyenne. M. Malenfant mentionne que si des véhicules se stationnent des 2 côtés de la rue, un camion-pompe du Service des incendies ne pourra pas circuler en cas d'urgence dans ce secteur. Nous allons continuer l'étude du dossier et M. Lévesque-René nous reviendra à ce sujet lors d'une prochaine réunion.

12) Réaménager de façon plus sécuritaire l'intersection Jacques-Bizard et Chevremont :

M. Lévesque-René explique la demande d'un citoyen. M. Malenfant mentionne que des feux de circulation avec boule de détection seraient la solution idéale. Il faudra faire une analyse de circulation pour faire l'aménagement d'un carrefour giratoire. Ce dossier sera transmis pour discussion à la prochaine CAP afin de voir si les membres du conseil d'arrondissement sont prêts à entamer ce genre de procédure.

13) Création d'un répertoire pour la signalisation et sa réglementation :

Suite à la dernière CAP, il a été discuté que toute nouvelle signalisation devait être approuvée par résolution du conseil d'arrondissement. Nous avons remarqué que ceci n'a jamais été fait auparavant dans l'arrondissement. Nous n'avons aucune carte géomatique qui nous indique la signalisation de chacune des rues. Il a été suggéré de débiter un répertoire de signalisation et réglementation. Nous aurons l'heure juste lors d'une problématique. Première étape, envoyer une lettre pour informer les citoyens du secteur d'une nouvelle signalisation ou d'un changement de signalisation.

14) Varia :

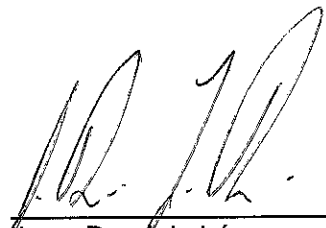
Aucun item.

15) Prochaine réunion du comité :

La prochaine réunion du comité aura lieu le mercredi 18 mai 2016, à 9 h, à la salle du conseil d'arrondissement du 13 rue Chauret à Sainte-Genève.

16) Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Marie-France Ouellet et appuyé par Francis Malenfant de lever l'assemblée à 10 h 20.


Jean-Dominic Lévesque-René
Président


Lisé Laliberté
Secrétaire du comité